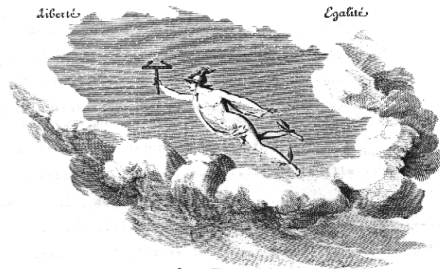


Association Mont Saint-Quentin  
Télégraphe de Chappe  
57050 Le Ban Saint-Martin Moselle



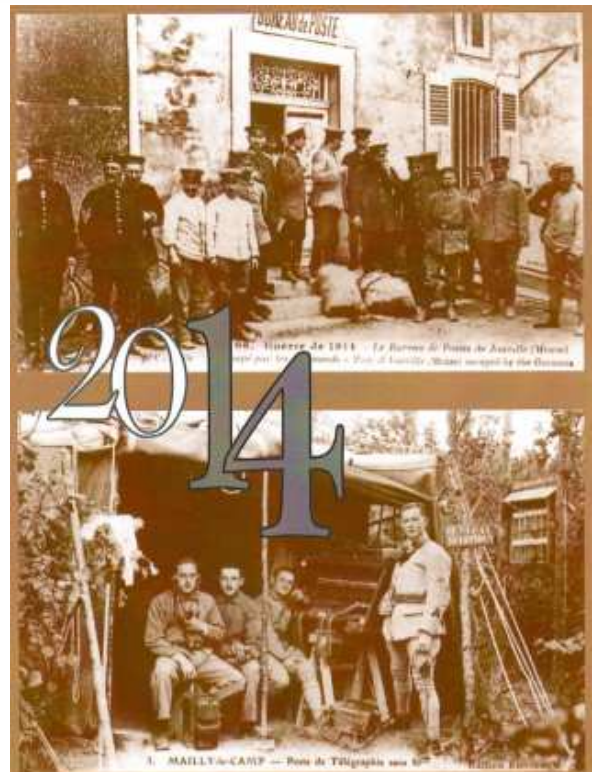
Hier  
et  
Aujourd'hui

N° 39 Bulletin de février 2014



*Le Président,  
Les Membres du Comité  
de l'Association Mont Saint-Quentin  
Télégraphe de Chappe  
vous présentent  
leurs meilleurs vœux pour 2014*

Centre Socio-culturel 57050 Le Ban Saint-Martin - Téléphone : 03 82 88 51 21 ou 03 87 60 47 57  
Site internet : <http://telegraphe-chappe.eu>

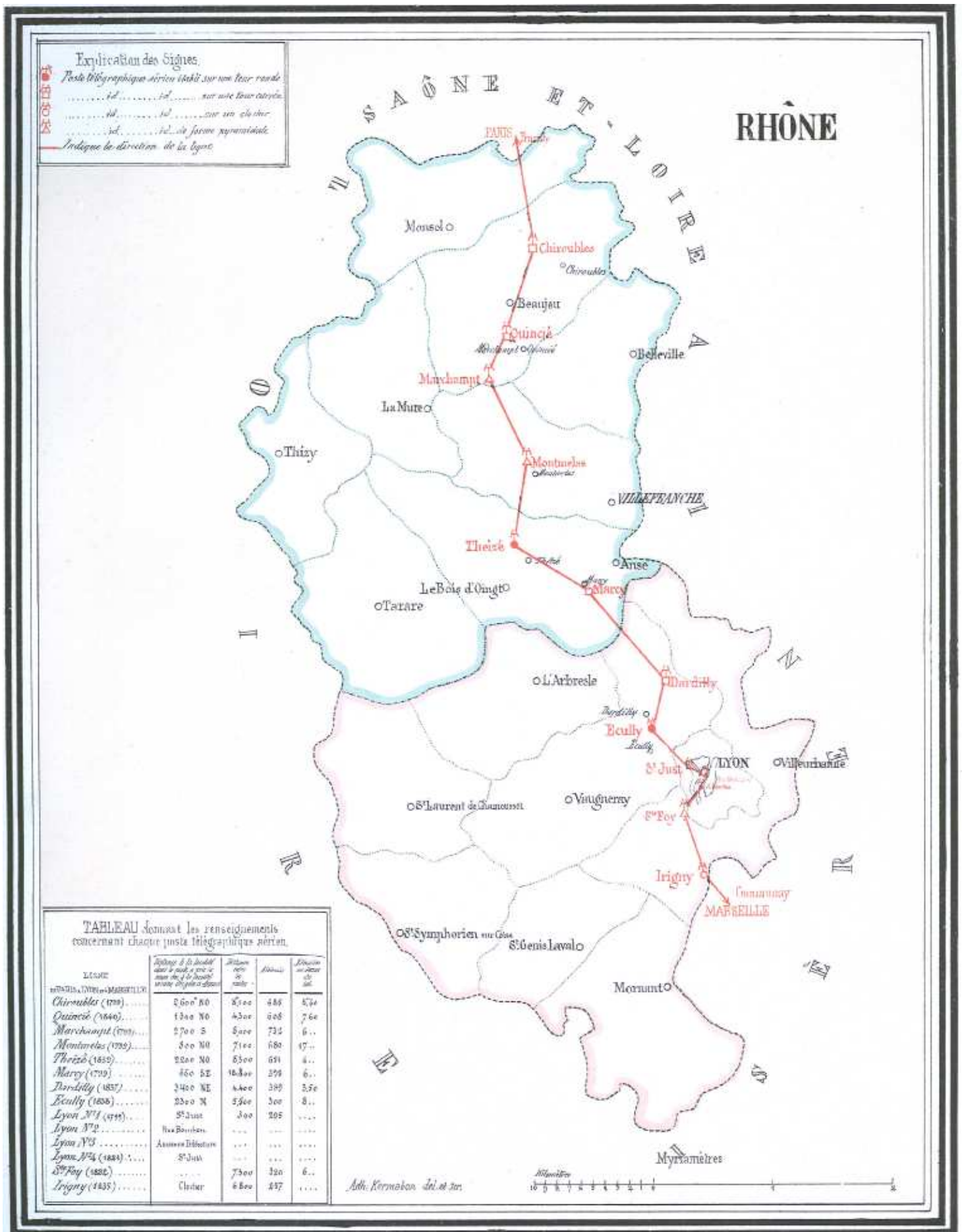


"AVEC LE SOUTIEN  
FINANCIER DU CONSEIL  
GÉNÉRAL DE LA  
MOSELLE"

- ÉDUCER C'EST CRÉER -  
NAPOLÉON



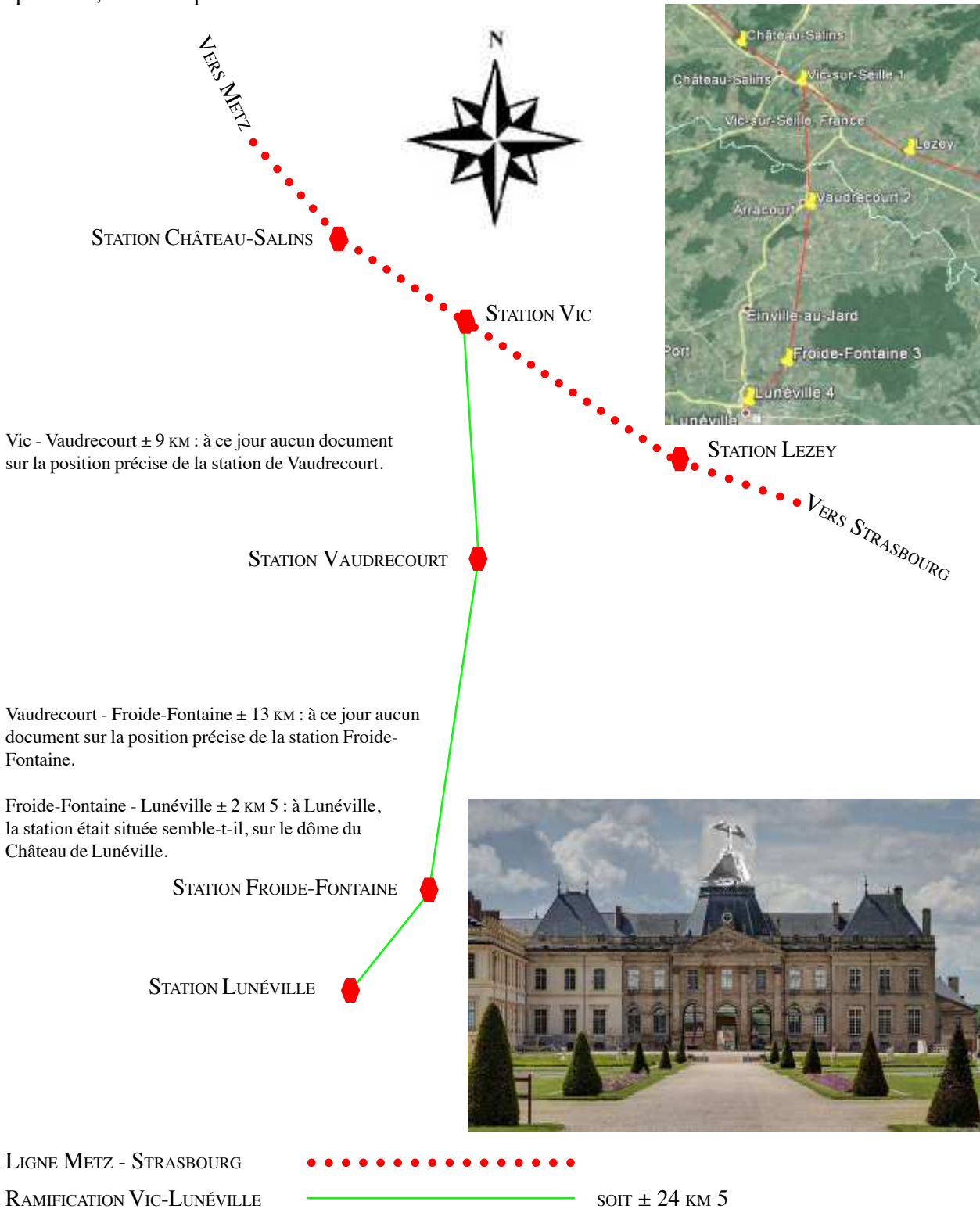




Carte XVIIi

## Ramification Vic - Lunéville 1800 - 1801

Construction de cette ramification afin d'informer dans les plus brefs délais NAPOLÉON BONAPARTE, sur le déroulement des tractations des différents plénipotentiaires devant aboutir à la signature d'un traité, dit «*TRAITÉ DE LUNÉVILLE*». A LUNÉVILLE, c'est IGNACE CHAPPE qui est chargé de la rédaction et de l'envoi des dépêches. A Vic, c'est le directeur de DIVISION DE METZ, à cette époque le «*CITOYEN DESPORTE*» qui assure le transfert sur PARIS ou STRASBOURG des dépêches. C'est pourquoi VIC a été DIRECTION DE DIVISION pendant cette période éphémère, METZ simple station.



## INTRODUCTION.

« La parole, dit M. Bosellini, est un assemblage de sons complexes destinés à frapper l'oreille de celui qui l'écoute, pour éveiller dans son esprit l'idée même conçue par celui qui parle. Cette idée ne dérive pas directement du son entendu, mais elle est le résultat d'un raisonnement supérieur à la sensation instinctive de tous les animaux, lequel suffit pour établir le consentement, qui à son tour est composé de deux éléments : le fait conçu et le temps passé à le concevoir, c'est-à-dire le même fait dans le même temps<sup>1</sup>. »

C'est en effet parce qu'elle sert à exprimer le consentement que la parole, ce don admirable, rend l'homme vraiment supérieur aux autres créatures ; et ce n'est point la puissance de son cri, mais bien la grande variété qu'il donne aux formes de ce cri, qui lui permet de représenter, non-seulement les sensations les plus opposées, mais encore les nuances infinies des sentiments.

1) Le Télégraphe dans ses relations avec la jurisprudence civile et commerciale, par Filippo Seratini (lettre de M. Bosellini à l'auteur). Dans la traduction que nous avons publiée de l'ouvrage du professeur de Pavie, se trouvent déjà quelques extraits de la leltre de M. Bosellini à notre estimable auteur.

Cette supériorité de la voix humaine sur le langage de tous les êtres devient d'autant plus manifeste que l'homme éprouve plus de désirs, ou qu'il possède une plus grande somme de satisfactions. L'individu isolé n'aurait vraisemblablement d'autre façon d'exprimer ses passions que celle possédée par les animaux de conformation analogue, et il deviendrait même un des parias de la création, si l'instinct puissant de la sociabilité ne le dominait au contraire entièrement. Aussi la manifestation de ce besoin impérieux se révèle-t-elle par un échange de mots, se modifiant au fur et à mesure que les nations se constituent.

A l'enfance des sociétés, la parole seule pouvait suffire pour régler les relations de la famille ; plus tard au contraire la tribu, en se développant, ne se contenta pas d'un son fugitif pour conserver des rapports devenus plus nombreux, plus importants et de là naquit l'écriture, représentant, sous des figures emblématiques, la valeur des sons disparus.

On doit pourtant se demander si, avant l'écriture, les peuples pasteurs n'avaient pas suppléé à la voix trop faible par des instruments aux vibrations retentissantes.

Si l'on remonte à la plus haute antiquité, on y découvre toujours l'emploi de tubes aux parois sonores, produisant des accords dont l'ensemble était substitué aux modulations les plus savantes de la voix, lorsque celles-ci ne pouvaient être transmises directement.

Qui donc pourrait dire où résonna le premier instrument dont les notes stridentes traversèrent l'espace afin de remplacer la parole ?

Un feu allumé sur un rocher devenait, lui aussi, un indice presque certain de la présence de l'homme. Et c'est encore à des époques très-reculées que l'on retrouve l'application de torches embrasées, illuminant les cimes des montagnes ou des monuments, pour signaler la marche des armées, leurs succès ou leurs revers.

Quel historien assez sagace pourrait déterminer le lieu où jaillit la première flamme servant de truchement mystérieux ?

Pendant cent générations et plus, l'homme ne posséda pas d'autre procédé rapide pour exprimer au loin sa volonté, et échanger avec son semblable, sans le secours de la parole, la communication des pensées qui constituent le consentement. Il a fallu arriver jusqu'à nos jours pour que l'humanité entière éprouvât un besoin ardent de suppléer, par tous les moyens possibles, à ce que ses organes avaient d'incomplet.

Les GRECS, les ROMAINS, les GAULOIS, les TARTARES, les MAURES, peuples civilisés ou barbares, vécurent toujours par la guerre et pour la guerre. Peuples nomades, ils n'éprouvèrent aucun besoin d'un lien plus parfait que la parole, et les guerriers seuls adoptèrent des signes de ralliement qui ont traversé tout le moyen



âge sans grandes transformations, pour se perfectionner enfin après les grandes découvertes du dix-neuvième siècle.

Lorsque l'illustre CLAUDE CHAPPE construisit son ingénieuse machine aux ailes mobiles, dont les positions diverses figuraient autant de signaux complets, il ne dut pas songer à toute l'importance de son invention, puisqu'il voulut lui donner le nom de *tachygraphie*, comme s'il se fût agi d'une simple méthode d'écriture abrégée.

Mais il vint à une ère de rénovation sociale étrangement puissante, où toutes les forces vives des nations se manifestaient avec fracas, et du moindre fait caché jusqu'alors, on pressentait un résultat merveilleux devant agrandir le cercle étroit dans lequel se mouvaient nos ancêtres.

Accueilli avec faveur par une génération savante avant d'avoir appris, CHAPPE créa un système de signaux pouvant servir aux mouvements des armées ; plus encore, il stimula ce besoin nouveau de la locomotion rapide des corps et des pensées. Ce besoin se manifeste puissamment aujourd'hui, où l'on voit la vapeur traverser les continents et les mers pour transporter les hommes et les choses avec une vélocité inimaginée autrefois; il se révèle de même dans cette prise de possession d'un fluide impondérable, qui, lui aussi, transporte la pensée écrite avec une promptitude égale à celle de la parole.

Bientôt, grâce à l'ingéniosité des inventeurs, à la sensibilité des machines que nous voyons surgir de tous côtés, ce ne seront plus ni le tachygraphe, ni le télégraphe qui nous prêteront leur concours, ce sera un *téléologue* (?) qui transportera le son lui-même avec les plus suaves inflexions de la voix.

Au moment où CHAPPE établissait sur les vieux clochers des FLANDRES ses manivelles aux mouvements angulaires, il se trouva comme poussé en avant par un tourbillon imprévu et la télégraphie naquit, fut appliquée avant que l'on eût songé à une réglementation quelconque, non plus qu'à ses destinées futures.

Pourtant un conventionnel, RABAUD-POMMIER, prophétisait déjà cette destinée, le 29 messidor an III, dans un rapport concernant l'établissement de la ligne de PARIS à LANDAU :

« Un jour, disait-il, lorsque la paix permettra le perfectionnement des inventions utiles, le télégraphe, appliqué au commerce, à la physique, à la politique, même à l'agriculture, multipliera les moyens de communication et les rendra plus utiles par leur rapidité. Déjà l'auteur de cette heureuse invention l'a employée à annoncer les orages; car, plus célèbre que les vents, le télégraphe peut, la nuit comme le jour, transmettre la pensée jusqu'aux extrémités du continent, avec une rapidité presque égale à celle de la lumière. »

Quoique la réalisation des espérances conçues alors n'ait pu avoir son développement complet que soixante ans plus tard, on voit que, même en 1795, la télégraphie, mise à la disposition du commerce, ne paraissait pas une utopie. Il fallut néanmoins retarder l'exécution de ce projet, et, comme les signaux des GRECS et des ROMAINS, le télégraphe aérien devint un messenger de guerre, annonçant au siège du gouvernement le succès de nos armes, avant que l'étonnement eût cessé dans les rangs ennemis.

Dès le 25 frimaire an III, CHAPPE avait élaboré un projet de règlement complet, où la télégraphie devait être mise entre les mains des particuliers qui s'en seraient servis pour la transmission des messages intéressant l'industrie ou le commerce. Ce projet resta à l'état de lettre morte jusqu'à la RESTAURATION, et plus tard fut appliqué seulement à la LOTERIE. Durant toute son existence, la **TÉLÉGRAPHIE AÉRIENNE** fut surtout destinée à être l'auxiliaire prompt et fidèle du pouvoir exécutif; l'esprit industriel des temps à venir n'était point parvenu à son apogée, et les frères CHAPPE durent se borner à l'honneur d'avoir inauguré ce système de transmission rapide, sans en retirer un avantage réel.

Peu à peu, néanmoins, l'établissement des chemins de fer devait donner l'impulsion à l'initiative privée; celle-ci, à son tour, comprenant l'utilité des signaux secrets, se serait bientôt emparée de cet émissaire, en faisant concurrence aux procédés administratifs, si l'ÉTAT ne s'était, en 1837, armé d'une loi prohibitive, enlevant à chacun le droit d'établir et de faire fonctionner des machines télégraphiques. Le monopole de l'ÉTAT en cette matière existe donc légalement depuis 1837 et indique, pour cette époque, la tendance de l'esprit public à user des moyens de communication les plus prompts qui eussent été inventés depuis la constitution des sociétés.

Cette phase d'un demi-siècle a suffi pour montrer jusqu'à quel point la **TÉLÉGRAPHIE AÉRIENNE** pouvait parvenir. De 1794 à 1854, elle a rendu d'immenses services en France et dans plusieurs Etats de l'Europe, qui avaient copié ou adopté nos procédés; mais l'on doit se demander si, même avec les perfectionnements qu'on pouvait encore y apporter, elle aurait pu remplir une mission plus importante.

Si elle eût été mise à la disposition de tous, n'eût-elle pas provoqué bien des désillusions ? Les signaux, si parfaits par eux-mêmes, ne passaient pas au travers des brumes et des pluies. Un système d'éclairage pour transmission nocturne aurait peut-être servi, mais à de rares intervalles. Si l'on eût augmenté le nombre des postes, on arrivait à grever le budget d'une somme considérable, à multiplier les lenteurs et les difficultés de

la transmission, à compromettre même la propriété immobilière par suite des dispositions à prendre pour conserver le rayon visuel d'une machine à l'autre.

On peut donc dire que la **TÉLÉGRAPHIE AÉRIENNE** est tombée devant la découverte des transmissions de courants électriques, autant à cause de la supériorité incontestable de ce nouvel agent, que par suite des déficiences inhérentes à sa nature propre.

Elle ne pouvait plus répondre à l'activité fébrile de notre génération, qui demande à la nature de nous livrer toutes les forces cachées qu'elle renferme. La mise en pratique de la machine de CHAPPE a seulement déterminé l'expansion du mieux, et c'est certainement à son application que l'on doit les incessantes recherches des physiciens de notre siècle, dont les laborieux efforts ont doté les temps modernes d'une merveille de plus.

## II

De 1830 à 1840, le monde savant, après avoir découvert les influences réciproques du magnétisme et de l'électricité, cherchait et se demandait s'il était possible de faire circuler un courant électrique sur un fil exposé aux influences de l'atmosphère. Partout, les explorateurs de cette science nouvelle allaient en avant, et observaient avec émotion les tressaillements de l'aiguille aimantée, lorsque le fluide électrique venait à passer auprès d'elle.

ØRSTEDT avait déjà fait part de sa découverte aux ARAGO, aux AMPÈRE, aux FARADAY, et autres électriciens, qui discutaient les phénomènes, et ajoutaient aux premières expériences des faits plus concluants encore. Le bruit de leurs travaux devait dépasser les portes des académies ; l'ANGLETERRE construisait des appareils de transmission, et établissait des lignes avant que l'on eût fixé les bases régulières qui pourraient régir ce messager nouveau.

Peu à peu la publicité donnée aux essais de toute nature fit irruption dans les cercles de législation, et au moment de voter de nouveaux subsides à la **TÉLÉGRAPHIE AÉRIENNE**, on se demanda ce qu'il y avait de vrai dans les on dit de la science.

Plusieurs machines avaient été expérimentées à l'ACADÉMIE DES SCIENCES, des rapports avaient été publiés ; mais, comme toutes choses inattendues, la surprise qu'elles causaient devait trouver un grand nombre d'incrédules, ou tout au moins des contradicteurs convaincus.

On commença à écouter les orateurs des CHAMBRES en 1841 : ils doutaient encore, et demandaient à être édifiés sur le compte des expériences faites en ANGLETERRE par WHEATSTONE, avant de voter de nouvelles allocations pour la télégraphie de nuit.

La question dut rester pendante jusqu'à l'année d'après. ARAGO proclama alors bien haut que la **TÉLÉGRAPHIE AÉRIENNE** devant disparaître avant peu, toutes les propositions qui pourraient être faites pour son perfectionnement n'étaient rien auprès des merveilles à attendre de la télégraphie électrique.

M. POUILLET commença par protester pour se faire l'avocat d'un projet de télégraphie, ou plutôt d'un **VOCA-BULAIRE TÉLÉGRAPHIQUE**, dont l'adoption devait, disait-on, accélérer le passage des signaux aériens, de façon à les rendre vraiment utiles. Ce système de M. GONON, qui trouvait de chauds défenseurs, retarda probablement un peu les expériences que l'on sollicitait ; on considérait comme chimérique l'idée de placer des fils de fer sur des poteaux, lors même que les chemins de fer eussent été établis, et ils étaient à peine tracés !

Deux années s'écoulèrent encore avant qu'une commission officielle fût chargée d'étudier la question et de présenter un projet de construction à titre d'essai. Cette commission présenta enfin un rapport au roi à la fin de 1844, et le ministre demanda une allocation spéciale pour une ligne entre PARIS ET ROUEN.

La télégraphie électrique gagnait du terrain, mais péniblement et comme entravée par un esprit de coterie, qui n'existait pas lors de la création de la ligne aérienne de PARIS à la frontière de BELGIQUE.

Dès les premiers mois de l'année 1845, les travaux entre PARIS ET ROUEN étaient achevés, et l'établissement de cette ligne préoccupa les législateurs qui avaient à rédiger la loi sur la police des chemins de fer, puisqu'il fallait protéger les nouvelles constructions télégraphiques.

A la même époque l'ANGLETERRE, que l'on disait si avancée, en était seulement à ses premières expériences, quoiqu'on y entrevit la possibilité d'appareils parfaits, tels que le pantographe électrique, les imprimeurs mécaniques, etc. Les journaux du temps sont remplis de nouvelles où l'on retrouve, comme bien souvent, plus de projets et d'espérances que de certitudes et de réalités.

Au mois d'avril ARAGO répondit encore à une demande d'explications, et quelques jours après, une expérience officielle, entre PARIS ET ROUEN inaugura enfin la télégraphie électrique en FRANCE.

Cet essai eut lieu le 18 mai, date importante pour le règne de l'électro-magnétisme appliqué à la télégraphie. Si l'enthousiasme ne fut pas grand comme en 1793, c'est qu'il ne s'agissait plus là de la sécurité du territoire ; en outre, l'esprit était déjà accoutumé aux résultats extraordinaires des sciences, et s'étonnait moins de dé-

couvertes encore entourées d'incertitude et de mystère.

Il y avait du mystère, car l'administration française possédant le monopole des **SIGNAUX AÉRIENS**, ne voulut pas se démunir de son ancien **vocabulaire**. On vit durant plusieurs années ce principe chaudement défendu, et l'appareil français employé exclusivement pour les transmissions. En ANGLETERRE un esprit de nationalité produisit des effets analogues, et eut une grande influence sur les inventeurs, influence dont ils ne se sont pas entièrement dépouillés.

A cette même époque, les premiers cahiers des charges des compagnies de chemins de fer furent rédigés, et l'avenir de la télégraphie électrique imposa aux législateurs l'obligation d'y insérer un article spécial au transport du matériel télégraphique, article dont la teneur n'a pas été sensiblement modifiée depuis lors.

En 1846, il ne s'agissait plus de voter quelques fonds pour subvenir à des frais d'expériences ; il fallait remplacer la **VIEILLE LIGNE AÉRIENNE** de PARIS à LILLE par une construction d'après le procédé nouveau.

On commença donc à battre en brèche les machines de **CHAPPE**, dont les signaux ne traversaient pas les brouillards, tandis qu'au contraire le fluide électrique parcourait plus facilement, disait-on, un fil plongé dans un milieu humide, qu'un conducteur placé dans une atmosphère très-sèche. La nuit, ajoutaient les orateurs, l'électricité ne connaît pas l'obscurité, tandis que les bras du **TÉLÉGRAPHE AÉRIEN** deviennent inertes et immobiles.

On se préoccupa cependant avant tout de savoir si la conservation des fils tendus sur des poteaux était bien assurée contre la malveillance ? Généralement on pensait qu'un poste aérien serait plus facilement garanti et surveillé qu'une longue ligne électrique, même en admettant les barrières qui protégeraient les voies ferrées. La discussion de cette première loi de crédit indique parfaitement les opinions professées en 1846, puisque l'on voit des hommes éminents ne pas croire à la possibilité de la transmission du fluide électrique et des mouvements qu'il peut imprimer à des machines.

Un autre pense que la disposition adoptée pour l'établissement des fils gêne la vue des passants, ou que leur rupture subite peut occasionner de graves accidents aux promeneurs.

Le rapporteur de la loi lui-même, M. **POUILLET**, tout en admettant la possibilité de la télégraphie électrique, proposait le vote de la loi, seulement à titre d'expérience plus concluante que celle déjà faite sur **ROUEN**. Le gouvernement demandait comme conséquence de son monopole, que les lignes aboutissant aux gares des chemins de fer fussent prolongées jusqu'au ministère de l'intérieur. Il fallait aussi régler les droits que la compagnie du Nord pourrait avoir sur les transmissions télégraphiques.

Certaines objections paraissent aujourd'hui puériles, et ne devaient pas avoir une grande influence sur l'avenir de la télégraphie électrique; cependant elles n'en furent pas moins une entrave apportée de bonne foi à l'application d'une découverte dont les résultats devaient dépasser les anciennes machines comme la locomotive dépassait le coche du quinzième siècle.

La Chambre des pairs approuva la construction de la ligne de Lille, toujours avec quelques hésitations, mais néanmoins avec l'opinion que peut-être la télégraphie électrique rendrait plus tard de grands services au commerce et surtout aux chemins de fer.

Le gouvernement, qui affirmait la nécessité du monopole, vit se produire en 1847 une demande tendante à ce que la télégraphie électrique fût mise en régie postale, et livrée à la disposition du public; le conseil général du commerce avait émis un vœu dans ce sens; ce vœu public fut repoussé, et la télégraphie électrique resta, sous la monarchie de Juillet, ce que la **TÉLÉGRAPHIE AÉRIENNE** avait été jusqu'alors.

La révolution de février arriva, avec elle l'oubli de la question, et un instant même on réduisit le budget alloué à l'administration des télégraphes. En 1849 seulement, l'un des anciens administrateurs de la **TÉLÉGRAPHIE AÉRIENNE** de 1830, M. **MARCHAI**, demanda si l'on ne songeait pas sérieusement à faire profiter le public des avantages de ce mode de correspondance. On lui répondit par une fin de non-recevoir, sous le prétexte que la question était politique avant tout.

Malgré cela elle faisait du chemin, et on autorisait bientôt la transmission des cours de la Bourse aux villes situées sur la **LIGNE DU NORD**.

Vers la fin de l'année les décisions commencèrent à changer de caractère ; un décret autorisait l'établissement d'une ligne sous-marine entre la **FRANCE** et l'**ANGLETERRE**; le gouvernement demandait des crédits pour la construction de lignes terrestres, en disant que les puissances étrangères étaient de beaucoup en avant sur la **FRANCE**; que la télégraphie, mise à la disposition des particuliers, offrait de minimes inconvénients dont on pourrait se garantir, et que la perception de taxes pour la transmission des dépêches produirait des bénéfices pouvant compenser les charges de l'exploitation.

Le premier crédit demandé était fixé à 685,000 francs. L'**ASSEMBLÉE NATIONALE** vota un chiffre de 900,000 francs: on commençait donc à prendre la télégraphie électrique en grande considération; aussi son applica-



tion aux besoins communs suivit de près cette allocation d'un budget considérable : le sort des MACHINES AÉRIENNES était désormais fixé, et leur existence ne devait plus être l'objet d'aucune proposition favorable à leur maintien.

En 1850, on exposa enfin un projet de loi sur la correspondance privée par la voie télégraphique. Tout était à faire en FRANCE ; l'ANGLETERRE, la PRUSSE, la HOLLANDE, les ETATS UNIS pouvaient seuls nous donner des modèles à consulter.

M. LE VERRIER, qui avait déjà fait l'historique de la télégraphie dans son rapport sur la loi de crédit votée l'année d'avant, indiqua quelles étaient les bases sur lesquelles on pouvait établir une loi primordiale : le monopole de l'Etat, l'identité de l'expéditeur, la non-responsabilité de l'administration, l'abonnement à prix réduit pour les journaux, la transcription sur un registre à souche, la taxe proportionnelle à la distance et au nombre des mots.

Une première discussion à l'ASSEMBLÉE NATIONALE fut presque entièrement consacrée à un amendement relatif à l'admission des anciens militaires pour une grande portion des emplois à créer par suite de l'extension du service ; il fut repoussé comme faisant double emploi avec une loi précédemment votée sur les places à accorder aux officiers ou soldats retraités.

Etc. etc.....

Source : <http://books.google.fr/books?id=uKe-uA16KcMC&hl=fr>



Dans notre Bulletin N° 35 ce long article d'un GÉNÉRAL GERMAIN, titulaire de l'Académie de Metz, auteur de « *LE TÉLÉGRAPHE AÉRIEN DE METZ* » Curieux nous avons voulu en savoir davantage. Qui était ce Général ? Après moult recherches, enfin une première trouvaille, dont cet extrait du dictionnaire biographique Lorrain de Paul d'Arbois de Jubainville, Editions Serpenoise 2003, ISBN 2-87692-551-6.

**GERMAIN (François-Ernest-Edmond).** Né à Metz en 1861, mort à Metz en 1929, général de brigade en 1917, de division en 1920, membre titulaire de l'Académie de Metz en 1923, auteur de *Le télégraphe aérien de Metz* (1926).

De curiosité toujours malade, un rendez-vous a été pris à l'Académie de Metz. Gageons de trouver d'autres informations ! Docteur Watson et notre ami Sherlock Holmes : R. L.

Suite au prochain numéro.....



**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 8 JANVIER 2014.**

Le président Malevialle ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents. « Nous avons adressé une carte de vœux à tous nos adhérents, aux différentes Administrations, aux élus et autres Chappistes qui suivent nos travaux et recherches, sans oublier notre partenaire sarrois du Litermont-Verein et nos amis de Mayence. A vous qui participez aujourd'hui à la première réunion de la nouvelle année, je renouvelle mes vœux pour 2014, de bonheur et de bonne santé, y compris à ceux de vos familles. »

Il fait un rapide retour sur l'année écoulée, souligne l'esprit amical qui anime nos réunions mensuelles, première condition pour un travail efficace et fructueux.

En ce début d'année, une bien triste nouvelle toutefois. M. Malevialle fait part du décès, le 17 décembre dernier, de M. Gérard Contant. Eminent spécialiste de la télégraphie aérienne, il avait participé à notre Table Ronde au Ban-Saint-Martin au cours de l'année 2000. Une nécrologie paraîtra dans le numéro 38 de HIER & AUJOURD'HUI.

Petite coïncidence, le président Malevialle a publié dans le numéro 36 une correspondance adressée par M. Contant au journal LE MONDE le 5.10.1954. Un justificatif lui avait été adressé à Auneau (Eure-et-Loir) où il s'était retiré depuis quelques temps.

Aucun point important ne figurant à l'ordre du jour, les membres pouvaient déguster ensuite la tarte préparée par Gisèle Coustans et le champagne servi par Marianne Zenk.

Prochaine réunion le mercredi 5 février prochain.

R. L.

Dans le journal : DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE, ce titre : Monswiller Insolite - MONSWILLER.

## Le « TÉLÉGRAPHE CHAPPE » en CRIMÉE

L'église NOTRE-DAME DE MONSWILLER est remarquable à plus d'un titre mais tout particulièrement pour son exceptionnelle série d'ex-voto\* qui témoignent ..... (sic)

A regarder le dessin ci-contre, on peut se poser la question : est-ce un télégraphe de Chappe ? La tour construite en maçonnerie est surmontée d'un télégraphe composé d'un mât surmonté de deux indicateurs probablement mobiles. Rien à voir avec le régulateur du télégraphe Chappe que nous connaissons.



La photo ci-contre tirée des archives représente un télégraphe ambulant (couvert d'une toile de tente protégeant le stationnaire et son mécanisme) Celui-ci est plutôt proche du télégraphe Flocon.



\*Tableau, figure, objet ou inscription qu'on place dans un lieu vénéré, chapelle, église, en mémoire d'un vœu fait dans une maladie, dans un péril ou en remerciement d'une faveur divine obtenue. Apparemment le dessinateur rescapé de la guerre de Crimée.

Source : <http://www.dna.fr/edition-de-saverne/2014/01/18/le-telegraphe-chappe-en-crimée>

## La télégraphie en Crimée de 1854 à 1856.

Après la déclaration de guerre des alliés (Turquie, Angleterre, France et Piémont), contre la Russie, la France envoie en Crimée un détachement de télégraphistes civils, l'armée ne disposant pas encore d'un corps spécialisé de transmissions. Ce détachement établit à partir du 15 août 1854 une liaison de sept postes entre les ports de Varna et de Balçik sur la Mer Noire. Simultanément, Varna sera reliée à Bucarest et au réseau international par le nouveau télégraphe électrique.



Les postes Chappe sont équipés de petites machines horizontales, aux bras indicateurs constitués d'une toile tendue sur un châssis. Deux mulets suffisent pour transporter ce matériel léger ; en vingt minutes de montage, il est opérationnel.

Quittant Varna, le détachement de télégraphistes s'installe à Kamiesch, au sud de Sébastopol. Durant le long siège de la ville et malgré l'hiver russe, ils réussirent ainsi à maintenir la liaison entre le quartier général situé en France et le théâtre d'opérations. Les lignes changent souvent de place pour s'adapter aux mouvements des armées ; elles acheminèrent au total 4500 dépêches.

Le dernier message transmis par ce moyen, le 10 septembre 1855, annonce à la France la prise de Sébastopol par les Alliés.

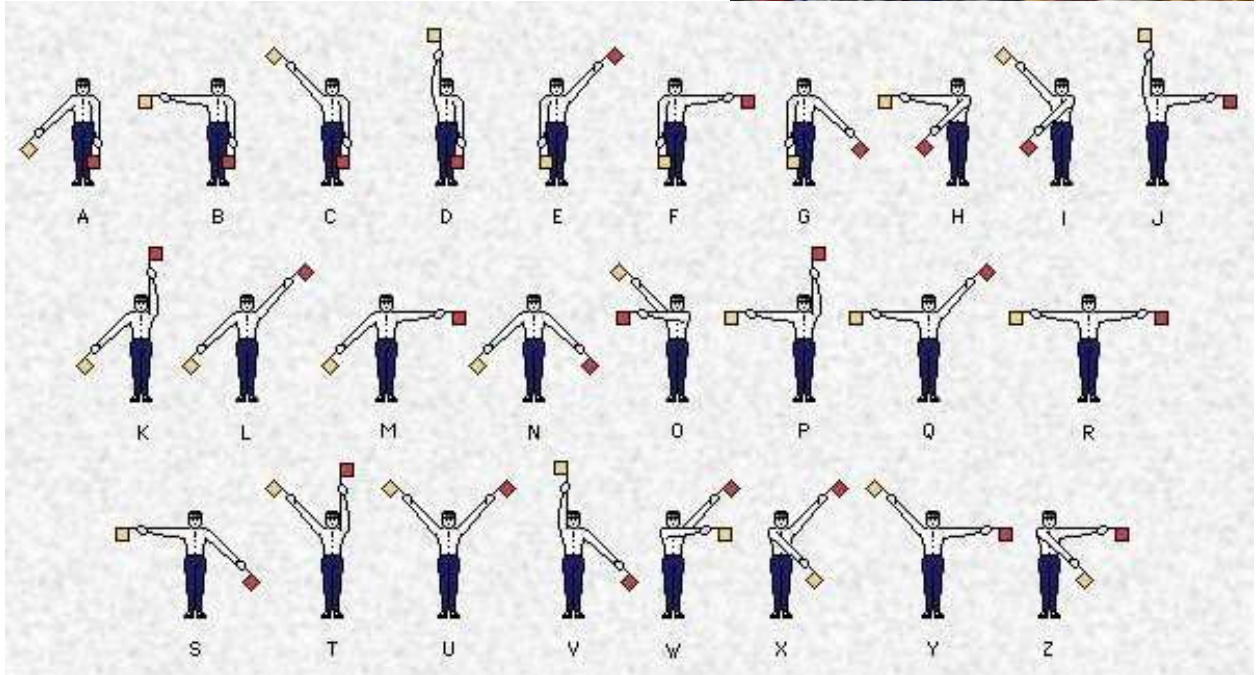
Source : [http://www.appat.org/70ans/index.php?option=com\\_content&view=article&id=45:la-telegraphie-en-crimée-de-1854-a-1856&catid=5:faits-darmes-et-lieux-de-mémoire&Itemid=4](http://www.appat.org/70ans/index.php?option=com_content&view=article&id=45:la-telegraphie-en-crimée-de-1854-a-1856&catid=5:faits-darmes-et-lieux-de-mémoire&Itemid=4)



Que dire sur le TÉLÉGRAPHE DE CRIMÉE ?

CHAPPE ?

Faudrait-il avoir un document le certifiant car il ne correspond ni à celui dit de MILAN, ni à celui quoique proche du modèle FLOCON.



A voir le dessin ci-dessus : « L'ALPHABET DES SIGNAUX », il semblerait que le dessin de l'ex-voto ressemble plus à un sémaphore qui surplombe la mer et transmet ses signaux aux bateaux de guerre dans la rade.

Source : <http://www.netmarine.net/index.htm>

Protocole de service dans la marine :

Pour transmettre un message on commence par obtenir l'attention du receveur avec le signal «Attention», en agitant les drapeaux dans un large mouvement de ciseau à plusieurs reprises. Lorsque le receveur signale un K vous pouvez commencer à transmettre.

Envoyer les lettres de chaque mot en passant directement de la position d'une lettre à celle de l'autre en gardant la pause un instant pour chaque lettre. Si vous devez réfléchir à la lettre suivante, conserver la position de la lettre que vous signalez jusqu'à ce que la suivante vous vienne à l'esprit.

Pour indiquer la fin d'un mot faites le signal espace, amenez les drapeaux le long de vos jambes devant vous. Quand une lettre se répète dans un mot, séparez-les par ce signal espace. Signalez la première lettre puis espace puis immédiatement, sans garder la pause, ramenez les drapeaux dans la position de la lettre.

Le récepteur acquiesce à chaque mot en envoyant un C. S'il transmet un I-M-I, cela signifie qu'il n'a pas compris le dernier mot. Répétez celui-ci et reprenez de ce point le message. Si vous avez commis une erreur vous-même, signalez huit E de suite, puis reprenez depuis le début du mot. Terminez votre message en signalant les lettres A-R et attendez que le récepteur vous réponde par R. Cela signifie que le récepteur a reçu votre message. A-R pour accusez de réception et R reçu.

Source : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Alphabet\\_s%C3%A9maphore](http://fr.wikipedia.org/wiki/Alphabet_s%C3%A9maphore)

DANS LE RHÔNE, UN TÉLÉGRAPHE QUI EN MET PLEIN LA VUE

A MARCY-SUR-ANSE, l'association «Côté Tour» gère la station d'un ancien télégraphe électrique. Des visites sont organisées, pour faire découvrir cet ingénieux système de communication qui fut mis au point par Claude Chappe à la fin du XVIIIe siècle.

Une tour de Chappe à Marcy-sur-Anse.

Avant, pour transmettre un message entre Paris et Lyon, il fallait cinq jours de voyage pour un cavalier. A la fin du XVIIIe siècle, il suffisait d'une heure. Et ceci grâce au système de télégraphe optique inventé par l'ingénieur Claude Chappe.

Le télégraphe de Chappe permettait de transmettre des messages codés, le plus souvent à caractère militaire, par un système de sémaphore et de bras articulés, d'une tour à l'autre. Entre Paris et Lyon, il existait 58 de ces édifices. Celle de Marcy-sur-Anse (Rhône) était la 55e.

*«La tour de Marcy fut mise en service en 1807, selon Francine Michon, membre de l'association «Côté Tour». C'était un progrès incroyable. Elle est construite en pierre dorée, la pierre que l'on trouve dans ce sud du Beaujolais».*

Entièrement restaurée au début des années 1980, cette tour de Chappe de Marcy-sur-Anse est ouverte à la visite. Toute l'année, sur rendez-vous avec la mairie. Et en visite libre entre avril et octobre les dimanches après-midis. Francine Pichon explique avec passion aux curieux le fonctionnement de ces bras articulés qui permettaient de transmettre des messages *«uniquement de jour et par temps clair»*. Le télégraphe de Chappe a définitivement cessé de fonctionner en 1852, car il fut remplacé par le télégraphe électrique et le Morse.

Grâce notamment à l'association Côté Tour, la station de Marcy-sur-Anse fait partie de la douzaine (seulement) qui reste en bon état en France.



Source : <http://www.franceinfo.fr/loisirs/les-uns-pour-les-autres/dans-le-rhone-un-telegraphe-qui-en-met-plein-la-vue-1268027-2014-01-18>

**ndlr : Cherchez l'erreur**

Dépôt légal septembre 2009. ISSN 1637 - 3456 ©

Directeur de la Publication : Marcel Malevialle.

Rédacteur : M. Gocel.

Secrétaire : Roland Lutz.

Site Internet : [www.telegraphe-chappe.eu](http://www.telegraphe-chappe.eu)

Webmestre : Bernard Lafont

Adresse mail : [chappebansaintmartin-rl@hotmail.fr](mailto:chappebansaintmartin-rl@hotmail.fr)

Tél. : 03.87.60.47.57.

Le RU-BAN, 3 avenue Henri II,  
57050 Le Ban Saint-Martin



Allo !

Allo ! Promis, je serai présent  
à la réunion de mars 2014

